

Et si on parlait de technologie de « formation à l'information » ?

France Bouthillier

Volume 46, numéro 2, avril-juin 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1032666ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1032666ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Bouthillier, F. (2000). Et si on parlait de technologie de « formation à l'information » ? *Documentation et bibliothèques*, 46(2), 59-59.
<https://doi.org/10.7202/1032666ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2000

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Et si on parlait de technologie de « formation à l'information » ?

Comme ce fut annoncé en grandes pompes au printemps 2000, Montréal aura sous peu sa cité du commerce électronique. Après avoir investi dans une cité du multimédia, les gouvernements sont de nouveaux partenaires dans un projet qui consacre les technologies de l'information comme étant le moteur de développement économique par excellence. Pourtant, ces mêmes technologies font l'objet de subventions beaucoup moins généreuses lorsqu'il s'agit de donner accès non seulement à la quincaillerie, mais au savoir nécessaire pour trouver l'information, cette denrée soi-disant vitale pour tous dans une société où être informé n'est plus une question de choix mais une nécessité. Pensons à nos écoles où l'équipement informatique est souvent acheté grâce aux nombreuses initiatives de parents et d'élèves visant à ramasser des fonds... ou encore... à nos bibliothèques publiques qui s'informatisent parfois tant bien que mal et où l'accès Internet est, dans bien des cas, tarifé. Il faut toutefois constater que l'on se questionne de moins en moins sur la pertinence des ordinateurs et divers programmes gouvernementaux ont permis à plusieurs organismes de se doter de tels équipements, par exemple le programme Accès communautaire d'Industrie Canada et le programme d'informatisation des bibliothèques publiques du ministère de la Culture et des Communications. Mais là où le bât blesse, c'est lorsque l'on calcule les ressources humaines affectées au support technique, à l'entretien et à la formation des utilisateurs des technologies de l'information. Les besoins sont énormes, mais les ressources sont souvent minimes, parfois inexistantes, ou elles dépendent de l'action bénévole. Cette lacune est le grain de sable dans l'engrenage, car il est de plus en plus reconnu que les utilisateurs des technologies de l'information ont besoin non seulement d'un support technique, mais également d'aide pour concevoir leurs besoins d'information, et sans formation, la technologie se retrouve sous-utilisée. Afin de repérer, d'évaluer, de décoder l'information contenue dans d'innombrables sources qui ne cessent

d'augmenter, la formation à l'information est désormais un passage quasi obligatoire, qui doit être souvent emprunté, pour pouvoir naviguer aisément dans la variété de sources d'information que l'on trouve dans un environnement comme le Web. Malheureusement, alors que nos gouvernements prêchent pour le virtuel (et bien sûr pour la vertu), on investit encore plus massivement dans le tangible que dans l'intangible. La consolidation d'une infrastructure technologique nécessite un examen des habiletés intellectuelles essentielles à son utilisation, menant ainsi à la création d'une infrastructure du savoir.

Dans cette perspective, le présent numéro se fait l'écho d'articles parus antérieurement dans *Documentation et bibliothèques*. Les besoins de formation documentaire sont présentés un peu comme une saine gestion du savoir par Paulette Bernhard. Celle-ci nous livre le contenu d'un rapport présenté à l'Université de Montréal qui fait état des tendances dans les universités et les collèges américains et canadiens en matière de formation documentaire. On constate que les bibliothèques de certaines institutions sont fortement impliquées dans le développement de programmes intégrés à la formation universitaire et collégiale. Le texte de Gilles Caron nous révèle que le besoin de formation à l'information est bien inscrit dans la mouvance de plusieurs phénomènes sociaux. Les spécialistes du monde documentaire sont ainsi interpellés et doivent prendre ce rôle au sérieux s'ils veulent se positionner avantageusement. Son texte nous rappelle qu'au Québec les milieux documentaires sont souvent lents à intégrer de nouvelles façons de faire. De la même façon, Marie-Hélène Fournier et Stéphanie Gagnon nous signalent tout le travail à accomplir du côté de l'alphabétisation des adultes. Groupe souvent oublié et silencieux, les adultes en apprentissage ont besoin de ressources documentaires qu'ils pourraient trouver dans leurs bibliothèques municipales, mais celles-ci ne sont pas toujours impliquées de manière organisée dans la lutte contre l'analphabétisme. Encore faudrait-il que ces adultes

aient le réflexe d'y aller. Ici aussi, faute de ressources suffisantes, les services offerts à cette clientèle restent limités. L'article dresse une synthèse intéressante des différents niveaux d'implication et des sources de financement possibles. En somme, société de l'information ou pas, technologie ou pas, ces divers textes nous démontrent que pour savoir, il nous faut apprendre, que pour apprendre, il nous faut une bonne formation, et cela exige diverses formes d'accompagnement. ■

France Bouthillier

Errata

Dans le numéro de janvier-mars 2000 de *Documentation et bibliothèques*, le nom de Suzanne Bertrand-Gastaldy aurait dû apparaître en première de couverture et dans le sommaire. Il aurait donc fallu lire « La représentation dans Internet des connaissances d'un domaine » Lalthoum Saädani et **Suzanne Bertrand-Gastaldy**. La Rédaction s'excuse de cette malencontreuse erreur.